ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

domaine public

Question écrite n° 90830

Texte de la question

M. François Brottes souhaiterait interroger M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les modalités d'aliénation des forêts publiques. En effet, pour la première fois en France depuis des décennies, la superficie forestière a reculé, selon une étude de Teruti. Elle est soumise à une pression accrue issue du développement d'autres usages fonciers, dont notamment les fermes photovoltaïques. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser les modalités d'aliénation de la forêt publique, domaniale ou communale, ainsi que les compensations éventuelles qui en découlent.

Données clés

Auteur : M. François Brottes
Circonscription : Isère (5e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90830
Rubrique : Bois et forêts
Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11273
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)